

Catégories	Montant des dons	Pour tous : Envoi du rapport d'activité de la Campagne de Développement, de la Newsletter « Création de valeurs » et invitation à la soirée de remerciements du 2 avril 2008 <b>Avantages complémentaires</b>
<b>Club des donateurs (dons cumulés 2002-2007)</b>		
<b>Club Exception</b>	Supérieur à 50 000€ (17 000 € et plus, après déduction fiscale*)	<p><b>Plaque individuelle ou collective sur l'infrastructure financée</b></p> <p>Ouvrage d'un membre du corps professoral</p> <p>Tableau d'honneur des donateurs</p> <p>Distinction dans l'annuaire des diplômés</p> <p>Invitations à des événements</p> <p>Certificat de donateur</p> <p>Nom dans le rapport de la Campagne et sur le site Internet ESSEC</p>
<b>Club Elite</b>	20 000 € - 49 999 € (6800 € - 16 999,66 €, après déduction fiscale*)	<p><b>Ouvrage d'un membre du corps professoral</b></p> <p>Tableau d'honneur des donateurs</p> <p>Distinction dans l'annuaire des diplômés</p> <p>Invitations à des événements</p> <p>Certificat de donateur</p> <p>Nom dans le rapport de la Campagne et sur le site Internet ESSEC</p>
<b>Club Premier</b>	8 000 € - 19 999 € (2720 € - 6799,66 €, après déduction fiscale*)	<p><b>Tableau d'honneur des donateurs</b></p> <p>Distinction dans l'annuaire des diplômés</p> <p>Invitations à des événements</p> <p>Certificat de donateur</p> <p>Nom dans le rapport de la Campagne et sur le site Internet ESSEC</p>
<b>Club</b>	3000 € - 7999 € (1020 € - 2719,66 €, après déduction fiscale*)	<p><b>Tableau d'honneur des donateurs</b></p> <p>Distinction dans l'annuaire des diplômés</p> <p>Invitations à des événements</p> <p>Certificat de donateur</p> <p>Nom dans le rapport de la Campagne et sur le site Internet ESSEC</p>
<b>Dons annuels</b>		
<b>Partenaires</b>	1500 € - 2999 € (510 € - 1019,66 € après déduction fiscale*)	<p><b>Invitations à des événements</b></p> <p><b>Par catégorie :</b></p> <p><b>Certificat de donateur</b></p> <p><b>Nom dans le rapport de la Campagne et sur le site Internet ESSEC</b></p>
<b>Associés</b>	700 € - 1499 € (238 € - 509,66 €, après déduction fiscale*)	
<b>Amis</b>	150 € - 699 € (51€ - 237,66 €, après déduction fiscale*)	
<b>Donateurs</b>	Moins de 150 € (Moins de 51€ après déduction fiscale*)	

### Fiscalité en France

\* Les particuliers ont droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant des dons dans la limite de 20% de leur revenu imposable. Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés sont autorisées à bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 60% des sommes versées, dans la limite de 5 pour mille de leur chiffre d'affaires.

**Nouveau** : La loi du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat permet désormais à une personne imposable sur la fortune (ISF), d'imputer 75% du montant des dons en numéraires et des dons en pleine propriété de titres de sociétés, dans la limite de 50.000€.

## NOUVEAU

### ISF : déduisez 75% de vos dons !

La loi du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat permet désormais à toute personne imposable sur la fortune (ISF), d'imputer 75% du montant des dons en numéraires et des dons en pleine propriété de titres de sociétés effectués au profit d'organismes de recherche et de formation agréés par l'Etat et ce dans la limite de 50.000€.

A titre d'exemple, si vous êtes soumis à l'impôt sur la fortune et à l'impôt sur le revenu, lorsque vous donnez à la Campagne de Développement du Groupe ESSEC, vous pouvez optimiser votre fiscalité en fractionnant votre don.

#### EXEMPLE

---

Vous devez payer 750€ d'ISF. Vous choisissez de donner 2000€ à l'ESSEC en 2 fois.

- ↻ 1000 x 66% = 660€ de déduction d'impôt sur le revenu.
- ↻ 1000 x 75% = 750€ de déduction d'ISF soit 0€ d'ISF à payer...

*Votre don contribuera, selon votre choix, à financer les infrastructures dont la nouvelle bibliothèque ou à alimenter le fonds de solidarité qui attribue des bourses à des étudiants qui par leur origine sociale ou géographique n'auraient pas les moyens d'avoir accès aux formations du Groupe ESSEC.*

---

**Pour plus d'information, contactez-nous**

01 34 43 31 97 / [developpement@essec.fr](mailto:developpement@essec.fr) / [www.essec-developpement.com](http://www.essec-developpement.com)

Dons bruts / % de déduction	Dons nets		
	IS	IR	ISF
	60%	66%	75%
50 €	20 €	17 €	13 €
80 €	32 €	27 €	20 €
100 €	40 €	34 €	25 €
150 €	60 €	51 €	38 €
200 €	80 €	68 €	50 €
300 €	120 €	102 €	75 €
400 €	160 €	136 €	100 €
500 €	200 €	170 €	125 €
600 €	240 €	204 €	150 €
700 €	280 €	238 €	175 €
800 €	320 €	272 €	200 €
900 €	360 €	306 €	225 €
1 000 €	400 €	340 €	250 €
1 500 €	600 €	510 €	375 €
2 000 €	800 €	680 €	500 €
3 000 €	1 200 €	1 020 €	750 €
4 000 €	1 600 €	1 360 €	1 000 €
5 000 €	2 000 €	1 700 €	1 250 €
6 000 €	2 400 €	2 040 €	1 500 €
7 000 €	2 800 €	2 380 €	1 750 €
8 000 €	3 200 €	2 720 €	2 000 €
9 000 €	3 600 €	3 060 €	2 250 €
10 000 €	4 000 €	3 400 €	2 500 €
15 000 €	6 000 €	5 100 €	3 750 €
20 000 €	8 000 €	6 800 €	5 000 €
30 000 €	12 000 €	10 200 €	7 500 €
50 000 €	20 000 €	17 000 €	12 500 €
66 666 €	26 666 €	22 666 €	16 667 €

**IS** : Impôt sur les Sociétés  
**IR** : Impôt sur le Revenu  
**ISF** : Impôt Sur la Fortune